



Section Interrégionale UNSA Douanes de LILLE

Dunkerque - Lille - Picardie

Groupe de Travail SURVEILLANCE

séance du mardi 28 juin 2016 :

Des besoins réels, mais un dialogue contrasté...



Le mardi 28 juin 2016, le Directeur Interrégional (DI) a convié l'ensemble des organisations syndicales (OS) représentatives (CFDT, CGT, USD-FO et UNSA) pour un groupe de travail (GT) consacré à la Surveillance.

Le tour de table a commencé par les déclarations liminaires de la CGT et la CFDT. Puis vint le tour de l'UNSA Douanes, qui a rappelé le contexte dans lequel se trouve l'interrégion de Lille :

Monsieur le Directeur,

vous avez hérité d'une situation que nous refusons !

D'abord, la fermeture de la brigade d'Hirson qui laisse un trou béant dans le maillage côté belge, foyer de réseaux terroristes, demeure pour nous un non-sens !

Ensuite, les caprices de Montreuil avec une possible fusion, que nous jugeons absurde, entre une BSE et une BSI (Lesquin et Baisieux) ! Que dire également de la suppression de la BI de Lille et de son placement stratégique ?

Et enfin, la lente agonie d'Abbeville, dont le positionnement à l'avenir pourrait prendre une dimension tout autre avec le BREXIT récemment voulu par le peuple britannique.

Pour l'UNSA Douanes, il est nécessaire de geler la situation en attendant de connaître l'avenir de nos frontières, avant de prendre des décisions qui pourraient nous pénaliser.

D'autre part, nous souhaitons connaître l'avancement des travaux ou des réflexions concernant les besoins en matériel : armes longues, gilets, télécommunication, voitures, le port d'armes en dehors du service et l'anonymat des procédures.

C'est ensuite un DI, un peu agassé, qui a pris la parole pour indiquer qu'il n'était pas présent ce jour-là pour refaire les CTSD et CTR précédents. **En clair « la messe est dite ! »**

De fait, il voulait discuter lors de ce GT des évolutions imputables à ces changements entérinés, certes à cause du PSD, mais non pas pour « négocier » le PSD.

Face aux critiques des OS qui dénoncent une méthode qui consiste à appliquer le PSD sans aucune remise en cause possible même après la série d'événements récents, le DI a prétendu ne pas avoir de vision à long terme. Il veut éclairer les agents en abordant les sujets d'organisation actuels sans préparer d'autres réformes que celles dont il a l'obligation de mettre en œuvre. Il a également précisé que ce GT n'est pas préparatoire à un comité technique.

Bref, nous avons vécu une entame difficile et chacun a dû prendre sur soi pour rester présent et entamer une esquisse de dialogue. Nous avons essentiellement pris note des projets de l'Administration que nous vous livrons tels quels ci-après.

1) Le matériel

S'agissant des commandes de matériels, le Chef du PLI a précisé que toutes les demandes ont été satisfaites, à l'exception des lampes. En outre, la DI bénéficie de budgets supplémentaires (suite aux attentats) pour sécuriser les locaux à hauteur de 653 000€, en équipements pour 22 800€, en vestiaires pour 14 000€ et de 160 000€ pour l'achat de 9 véhicules supplémentaires, le tout afin d'accueillir des renforts d'effectifs

A cela s'ajoute le remplacement de 17 véhicules déjà implantés dans le parc automobile local pour un montant de 354 000€. Nous avons appris à cette occasion les statistiques prévues pour évaluer le nombre de véhicules par service : norme DG = 8 agents par voiture. Pour information, la moyenne DI est de 5 agents par voiture.

L'acquisition de coffres adaptés aux armes longues est programmée pour toutes les brigades qui ne disposent pas déjà d'un coffre idoine.

Concernant les moyens de communication, la DG ayant choisi de s'engager avec un nouvel opérateur (SFR), le Chef du PLI a expliqué qu'il devait attendre la signature du contrat avant de pouvoir commander de nouveaux équipements.

L'UNSA est intervenu pour rappeler les difficultés liées à ce changement d'opérateur de télécom (voir tract « de nouveaux forfaits bloqués » sur le site UNSA Douanes). **Nous avons ensuite soulevé le problème des voitures aux motorisations insuffisantes pour engager des poursuites sur des moyens roulants, même modestes, lors des contrôles dynamiques dès lors que les motards ne sont pas présents.**

En réponse, le Chef de PLI a prévu la commande de voitures les plus puissantes proposées (moteur de 150 cv).

2) Lille et Halluin-Reckem

Le DI a rencontré les agents autour de la problématique de la fusion des deux brigades, notamment pour les motards, car les infrastructures d'Halluin sont inadaptées pour le moment. La décision prise est de laisser le groupe motards à Mons-en-Baroeul, siège actuel de la BSI de Lille, qui offre un meilleur positionnement pour se projeter et aussi pour rejoindre les autres BSI.

Les piétons rejoindront bien le site d'Halluin après les travaux suivants :

- l'augmentation de la superficie du local social, des vestiaires et douches, un local « échantillons », une salle opérationnelle et une salle d'armement prévus pour la fin de l'année 2016 ;
- la pose d'une nouvelle clôture, le remplacement du portail, la création de garages et de parkings (au total 25 places pour les véhicules douane et personnels), des travaux de voirie notamment pour re-définir le sens de circulation. Ces travaux devraient être achevés au cours de l'année 2017.

En attendant, des aménagements temporaires des vestiaires sont prévus pour accueillir les renforts d'agents fraîchement sortis de La Rochelle.

Ces travaux ont été longs à se mettre en œuvre, car la direction a l'obligation de consulter le service des achats de l'Etat (via la préfecture) avant de proposer un marché public douanier.

Les représentants de l'UNSA ont demandé au DI de confirmer le maintien des effectifs de la BSI de Lille sur place tant que les travaux ne sont pas terminés à Halluin ; le directeur a bien acquiescé.

Il restera après cela la question de l'utilisation des locaux à Mons-en-Baroeul où les seuls motards n'occuperont pas toute la surface. L'idée d'y remettre un STA est intéressante pour le DI, nécessaire pour les OS qui soulignent le problème d'immobilisation des voitures pour entretien (10 jours pour une vidange), mais le budget sera difficile à trouver d'après le chef de circonscription.

3) Baisieux et Lesquin

Des travaux sont prévus au siège de la brigade de Baisieux pour l'accueil des renforts d'agents. Le projet est d'aménager deux logements Masse au 1er étage. Une consultation est en cours et la décision doit intervenir pour fin septembre afin d'obtenir les crédits nécessaires.

Le projet prévoit des vestiaires, des bureaux, une salle d'entretien pour les avocats et une salle de réunion. Après cela, des modifications pourraient intervenir au rez-de-chaussée.

A l'extérieur, des garages et des stationnements complémentaires seront réalisés le tout pour fin 2017.

L'accueil temporaire se fera à l'étage pour les renforts arrivant en août.

En ce qui concerne le projet de fusion entre les deux brigades, celui-ci est suspendu.

En effet, l'aéroport de Lesquin est classé dans un arrêté d'avril 1998 qui prévoit une présence douanière obligatoire et continue. Cet arrêté est en cours de refonte au niveau inter-ministériel. Selon le résultat final de la ré-écriture de cet arrêté, soit Lesquin reste un aéroport avec une présence douanière obligatoire et la brigade reste en place, soit ce n'est plus le cas et le DI souhaitera engager la fusion des brigades (possible à partir de juillet 2017 selon lui).

En marge de ce point réglementation, il faut envisager également la situation commerciale de l'aéroport. Actuellement, il compte 1,7M de passagers par an avec un faible taux de vols extra-communautaires, mais certains vols sont « sensibles » et en plus du fret express transite par ce site. Le projet de développement de la plate-forme demeure difficile à appréhender pour la douane et ne permet pas d'évaluer clairement les besoins en effectifs au long terme.

Enfin, ADP (Aéroports De Paris), qui gère déjà le site de Beauvais-Tillé, pourrait s'intéresser à la reprise d'exploitation de celui de Lesquin, ce qui amènerait une autre réflexion encore sur les flux commerciaux.

Dans tous les cas, les locaux occupés seront conservés, car des contrôles douaniers resteront toujours nécessaires.

4) Abbeville et Amiens

En préambule, le DI a exprimé que le BREXIT peut avoir des conséquences pour Abbeville, mais sans en être convaincu !

La volonté de l'Administration reste donc de regrouper les deux brigades à Amiens. Cependant, le siège de la brigade est inadapté à Amiens (avec ou sans fusion) et la direction recherche depuis longtemps des locaux en périphérie de la ville.

Le projet visant à reprendre les locaux actuels de la DREAL semble difficile à aboutir. De fait, une autre piste a été abordée près du péage.

Une visite sur site a été réalisée à la mi-juin avec France Domaines et leurs conclusions sont attendues pour fin juillet afin de pouvoir engager, si l'avis est favorable, un projet définitif à la fin du mois de septembre.

Tant qu'une structure adaptée et opérationnelle n'aura pas été acquise, la fusion des brigades est impossible.

Les syndicats ont exposé le problème des effectifs en sous-nombre dans ces deux brigades. Les 8 agents (sur 16 ER) d'Amiens tournent avec les 7 agents d'Abbeville pour essayer de fonctionner. Ces derniers ont énormément de mérite pour maintenir un travail de qualité.

C'est surtout un constat accablant pour l'administration !

Cette dernière anticipe la fusion et ne renforce qu'à minima les services au risque d'épuiser les agents. A cela, le directeur oppose un problème d'attractivité de la région Picardie où les agents nommés en sortie de stage ne souhaitent pas rester.

Il reconnaît ensuite que des vacances d'emploi sont maintenues pour se prémunir de la gestion sociale de la restructuration à venir (si la fermeture/fusion se fait).

Il prévoit donc un renfort à minima de 2 AC pour Amiens.

En complément des quatre premiers points prévus à l'ordre du jour, la situation d'autres brigades a été abordée.

5) St-Aybert et Cambrai

C'est à la demande de la CGT pour St-Aybert et de l'UNSA pour Cambrai que le directeur a communiqué les éléments suivants :

- Saint-Aybert : 50 000€ de travaux sont prévus (vestiaires, sécurisation, rénovation de l'ensemble des locaux à l'exception du local social déjà rénové). Les crédits sont engagés donc les travaux doivent débuter avant la fin d'année.
- Cambrai : le 12 mai dernier, le propriétaire a accepté de financer les travaux de remise en état qui lui incombent (revêtements de sols, chauffage, fenêtres et volets, WC, réparation des lisses et de la porte des portes de garages et nettoyage des espaces verts), ce qui a permis à la DI de débloquer un budget de 50 000€ pour sécuriser les locaux (barreaudage, local d'armement et rafraîchissement des locaux).

Concernant les garages inadaptés aux véhicules sérigraphiés, les travaux étant trop coûteux, le DI prévoit, à la rentrée, l'échange des voitures trop hautes et non utilisées par des moyens adaptés à la hauteur des lieux.

L'UNSA a fermement dénoncé l'état dans lequel se trouvait la structure même de cette brigade. Il nous paraît incorrect (pour ne pas dire autrement) de laisser des agents des douanes exercer leur travail dans des conditions aussi vétustes et inconfortables. Il était grand temps que des frais de rénovation soient engagés et nous insisterons pour que tous les aménagements nécessaires soient bien réalisés.

Après ces échanges, les représentants de la CGT ont souhaité quitter la séance.

6) Lille gares

Avec l'arrivée des renforts d'effectifs, la brigade a besoin d'espaces supplémentaires (60/80 m²). Une étude est menée sur des locaux privés dans la gare Lille Europe (« ATRIUM »). Cela amène une réflexion sur l'organisation de la brigade qui serait répartie sur deux niveaux.

Ce fût l'occasion pour les représentants CFDT et UNSA d'intervenir fortement sur la problématique de l'accès au parking pour les VP. **Nous demandons au DI de tout mettre en œuvre afin que les agents puissent enfin accéder à un stationnement gratuit et sans contrainte aux abords immédiats de la gare.**

7) Calais

Eurotunnel : suite à l'arrivée des renforts le projet d'extension de la brigade tourisme a été validé par le gérant, notamment la création de vestiaires au 1er trimestre 2017. Cependant, la relative lenteur du GET (Goupe Eurotunnel) pose problème dans l'immédiat car certains vestiaires sont dans les couloirs.

Le DI a reconnu le problème. Même s'il n'est pas responsable de ce retard, il s'en excuse auprès des agents. En attendant un « portakabin » sera mis à disposition.

Enfin, un budget supplémentaire d'environ 80 000 euros sera nécessaire pour les nouvelles salles de retenue. ***A ce rythme, les infracteurs seront peut-être mieux lotis que les agents !***

Calais port 2015 : à la mi-juin s'est tenue une réunion d'expression des besoins des administrations dont la douane qui a demandé un scanner mobile, des garages abrités, un accès pour les agents et les véhicules de service. Néanmoins, le projet en lui-même avance lentement.

8) Le CODT

Un « copil » (comité de pilotage) sur le réseau INPT s'est tenu avec les sous-directions C2, A3 et D3 (la société Thales est maître d'œuvre). Il n'y aura pas de retard pour le déploiement des équipements de géolocalisation à Lille, prévu à l'automne 2016 (par contre, des difficultés sont apparues pour l'IDF).

En plus de la géolocalisation, une expérimentation de tablettes dans les véhicules afin de recevoir des informations en mobilité sera testée dans la DI de Lille début 2017.

L'UNSA a alors abordé le projet de coordination de jour (qui existe déjà la nuit) et des conséquences sur l'autonomie du CSDS dans l'élaboration de la cote de service et le maintien des garanties minimales pour les agents en termes de RH, NC et CA.

Le DI a répondu qu'il veut obtenir une vision panoramique des brigades afin de ne plus positionner les unités toujours au même endroit ou sur le même axe routier. La logique est d'avoir une vision globale, d'établir des statistiques sur les missions des unités.

Par contre, il a affirmé que la programmation des cotes de service demeurent établies par les unités. Il ne souhaite pas non plus remettre en cause des droits des agents et s'appuie en cela sur les textes en vigueur qui demeurent inchangés.

Cependant il attend du système qu'il permette aux unités de se coordonner et d'avoir des programmations en cohérence les unes avec les autres. Ce dernier doit permettre d'identifier les points faibles dans le dispositif global des vacations (pas sur la cote Mathieu) et de les combler volontairement. A défaut, la DI pourrait demander des modifications pendant les réunions de coordination. Une période d'adaptation durera jusqu'en fin d'année.

La méthodologie proposée par la DI est la suivante (elle peut encore être modifiée) :

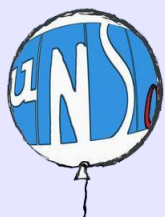
1. Chaque brigade adresse sa programmation de contrôles au CODT.
2. Le CODT réalise une première analyse sur la cohérence du dispositif, en fonction des axes et des zones de contrôle, de la tranche horaire et des objectifs LCF.
3. Le CODT restitue son analyse à tous les acteurs (POC, divisions et unités).
4. Tenue d'une réunion de coordination mensuelle afin d'entériner les programmations de service.

Un outil informatique adapté à la construction des programmations de service par chaque unité sera mis en place et permettra ensuite de fusionner toutes les programmations sur une plate-forme accessible à tous.

Autant dire que nous ne sommes pas pleinement convaincus. Les premiers mois d'utilisation (dernier quadrimestre) devront permettre aux unités de cibler les éventuelles difficultés que nous irons alors porter à la direction.

En outre, il serait nécessaire de solliciter un « prévisionnel de service » plutôt que la « cote de service » qui, elle, reprend les données individuelles.

Le point sur la RH ne pouvant être discuté faute de temps, le directeur interrégional a proposé de l'évoquer lors du CTSD prévu le 1er juillet.



Ce GT était pour nous l'occasion d'apprendre les plans de l'administration pour les 18 prochains mois. Certaines mesures sont hors PSD, nous souhaitons donc informer les agents et apporter notre point-de-vue.

Toutefois, l'UNSA Douanes ne partagent pas tous les points abordés en particulier ceux induits par le Projet Stratégique de Destruction, mais nous savons à présent clairement ce qui se produira si nous laissons nos dirigeants mener à terme leur PSD. La défense du service public douanier se poursuit donc sur tous les

fronts : SU, OP/CO et AG !

ADHESION A L'UNSA DOUANES

L'UNSA Douanes adaptent au plus juste le montant de ses cotisations. Notre barème 2016, ci-après, conduit les personnels aux plus bas revenus à verser, réellement, une contribution mensuelle égale au prix d'un café, le tout pour une qualité de service efficace et dédiée aux agents. Demandez votre bulletin par courriel à : unsa-di-lille@douane.finances.gouv.fr

Grades ou situation	Montant annuel	Montant annuel réel	Coût mensuel réel
Stagiaire	22,00 €	7,00 €	0,58 €
Agent « Berkani »	27,00 €	9,00 €	0,75 €
AC 2 nd classe	64,00 €	22,00 €	1,84 €
AC 1 ^{ère} classe	69,00 €	23,00 €	1,92 €
ACP2 et ACP1	84,00 €	29,00 €	2,42 €
Contrôleur 2 nd classe	89,00 €	30,00 €	2,50 €
Contrôleur 1 ^{ère} classe	95,00 €	32,00 €	2,66 €
Contrôleur Principal	101,00 €	34,00 €	2,83 €
Inspecteur	117,00 €	40,00 €	3,33 €
IR3	127,00 €	43,00 €	3,58 €
IR2	132,00 €	45,00 €	3,75 €
IR1	137,00 €	47,00 €	3,91 €
IP1/IP2	144,00 €	49,00 €	4,08 €
DSD2/DSD1	154,00 €	51,00 €	4,25 €
DI/DR/DF	175,00 €	58,00 €	4,83 €
Administrateur civil	218,00 €	74,00 €	6,16 €
Retraités			
Catégorie C	33,00 €	11,00 €	0,91 €
Catégorie B	40,00 €	13,00 €	1,08 €
Catégorie A	46,00 €	15,00 €	1,25 €